



# SCHÉMA DES SOLIDARITÉS HUMAINES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR

**ENFANCE-FAMILLE**  
**INSERTION**  
**AUTONOMIE**



**CAP SUR**  
**LES SOLIDARITÉS HUMAINES**  
**2023 - 2027**

# ENFANCE-FAMILLE

FAIRE DES CÔTES D'ARMOR UN TERRITOIRE « À HAUTEUR D'ENFANT »

Au cœur de la promesse républicaine et des priorités du mandat, les politiques liées à l'Enfance-Famille et les 47 actions détaillées dans le schéma des solidarités 2023-2027 ont pour ambition de hisser le territoire costarmoricain « à hauteur d'enfant ». Protection, prévention, diversification de l'offre d'accompagnement et évolution des pratiques institutionnelles seront au centre des actions, en lien étroit avec les partenaires et les enfants, jeunes et familles concernées.

Budget global 2022 de la politique : **79 M€**  
**4 377** enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance  
dont **188** Mineurs non accompagnés (MNA)  
**25 399** actes de PMI  
**536** assistants familiaux



## CAP SUR...

### L'ADAPTATION DES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT AUX BESOINS DES ENFANTS SUIVIS

Afin de favoriser la fluidité des parcours, couvrir toutes les tranches d'âge de manière optimale et proposer un accompagnement adapté au profil et à l'histoire familiale de chaque enfant, le schéma prévoit de développer et de diversifier les modalités d'accueil et les lieux de vie des enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces actions sont construites en collaboration avec les enfants, les familles, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels et associatifs. Dès 2023, plusieurs mesures structurantes seront prévues, comme l'ouverture de 50 places de placement éducatif à domicile, le développement de nouveaux lieux de vie sur tout le territoire, la création de places d'accueil en fratrie, le développement de structures et de services alternatifs au placement, ou encore l'adaptation de l'accueil en Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS).

### L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ ET LES 1 000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT

Le Département s'engage pour sensibiliser, informer et soutenir les parents vulnérables autour des besoins fondamentaux de l'enfant, notamment du début de la grossesse aux 2 ans du bébé. A titre d'exemple, le dispositif PANJO, promeut les interventions probantes à domicile auprès des parents en situation de fragilité psychosociale qui attendent leur premier enfant et déclarent un sentiment de solitude. Ces interventions favorisent l'attachement et les liens sécurisants grâce à des temps d'observation du bébé et des activités parents-bébé, à domicile.

### L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS

Le schéma a pour ambition d'améliorer et de structurer l'offre d'accompagnement et d'hébergement des mineurs non accompagnés, tout en favorisant leur intégration citoyenne, professionnelle et socio-culturelle et leur autonomie au sein de leur territoire de vie. Pour répondre à l'absence d'hébergements adaptés pour les mineurs non accompagnés de 10 à 15 ans, le Département prévoit de créer un nouvel hébergement collectif de 5 à 10 places à Saint-Brieuc, dès 2023.

### LA PRISE EN COMPTE DE L'OPINION DES ENFANTS

Pour se hisser « à hauteur d'enfant », le Département s'engage à promouvoir de manière innovante la participation active des enfants, des jeunes et de leurs familles aux décisions qui les concernent et qui affectent leur quotidien et leur avenir. Cette participation sera systématique dans le cadre de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance et de la journée de prévention et de protection de l'enfance qui a lieu chaque année en novembre. Enfin, le Département travaillera en lien avec les travailleurs sociaux, les établissements et les associations de protection de l'enfance afin de définir les modalités participatives des enfants et des jeunes suivis par l'ASE.

# INSERTION

Le Département est engagé dans lutte contre la pauvreté, et mène une politique dont l'enjeu est de permettre aux personnes les plus fragilisées de trouver leur place dans la société. Les 36 actions définies par le schéma départemental 2023-2027 auront pour vocation de compléter les dispositifs existants (rSa, aides financières, accompagnement) et de lever les freins à l'insertion socio-professionnelle par des dispositifs concrets et innovants.

Budget global 2022 de la politique : **78 M€**

**19 828** personnes sont couvertes par le rSa (titulaire de l'allocation + conjoint + enfants) dans les Côtes d'Armor

**24 %** des allocataires du rSa évoluent dans une Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

**6,2 %** : taux de chômage costarmoricain (1er trimestre 2022)

**491 €**, c'est le montant moyen du rSa versé par foyer

Dans les Côtes d'Armor, entre 2018 et 2021, les dépenses annuelles consacrées à l'allocation rSa ont augmenté de 11 % pour s'établir à près de 68,5 millions d'euros en 2021. Les dépenses liées à la politique insertion du Département (hors allocation) s'élevaient en 2021 à 4,7 millions d'euros (contre 3,07 millions en 2018).

## CAP SUR...



### LA SIMPLIFICATION DES PARCOURS

Simplifier les parcours et l'orientation des personnes entrant dans le dispositif du rSa est un enjeu majeur. En premier lieu, des outils de communication simplifiés seront conçus pour permettre aux allocataires du rSa de mieux appréhender leur parcours, et un portail partagé sera créé pour faciliter la mise en œuvre de leur parcours d'insertion. Par ailleurs, une orientation automatique des personnes inscrites à Pôle Emploi et des jeunes non inscrits à Pôle Emploi vers la mission locale permettra d'améliorer les délais de prise en charge. Les autres publics rencontreront un conseiller en insertion professionnelle pour une évaluation ou une orientation socio-professionnelle dans les 15 jours. Les personnes non engagées dans un parcours se verront proposer de nouvelles modalités de mobilisation et un accompagnement global.

### LE PARCOURS D'ACCÈS À L'EMPLOI D'AIDE À DOMICILE (PAEAD)

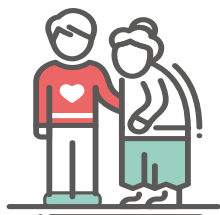
A travers l'expérimentation du PAEAD, le Département, avec la Région et les partenaires de l'emploi, œuvre en faveur de l'attractivité et contre les freins à l'emploi des métiers de l'autonomie. Ce dispositif, destiné aux allocataires du rSa, est un parcours qualifiant qui forme de futurs professionnels aides à domicile.

### LEVER LES FREINS À L'INSERTION ET AU RETOUR À L'EMPLOI

Mobilité, modes de garde et santé sont des freins récurrents pour le retour vers l'emploi et l'insertion sociale. Concernant la problématique des modes de garde, le Département participera à une action pilotée par la CAF pour le développement de place en crèches à vocation d'insertion professionnelle pour les allocataires du rSa ayant des enfants de moins de 3 ans, en particulier les familles monoparentales. Sur la mobilité, les projets de plateforme de mobilité seront accompagnées, et un diagnostic mobilité sera proposé aux personnes en insertion afin qu'elles deviennent plus autonomes dans leurs démarches. Enfin, les allocataires du rSa accompagnés par les Maisons du Département pourront contacter un infirmier de territoire qui les orientera vers les prises en charge médicales nécessaires. Les infirmiers de territoire se verront également proposer une offre de formation spécifique pour appréhender au plus juste les difficultés liées aux addictions et aux fragilités psychologiques. Enfin, des actions seront menées pour faciliter l'accès au sport et à la culture et favoriser ainsi l'ouverture sur l'extérieur, le bien-être et l'estime de soi, facteurs essentiels d'insertion.

# AUTONOMIE

L'allongement de la durée de vie, les conséquences du vieillissement de la population, la crise des métiers du grand âge et les évolutions des besoins des personnes âgées et/ou en situation de handicap et de leurs aidants sont autant d'enjeux à prendre en compte pour le Département. Les 28 actions détaillées dans le schéma départemental 2023-2027 ont été définies en collaboration avec les partenaires. Elles porteront une attention particulière à l'attractivité des métiers de l'autonomie, la construction d'une offre plus adaptée aux différents publics, la simplification des parcours et l'inclusion.



Budget global 2022 de la politique : **170 M€**

**7 600** bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile

**285** établissements et services médico-sociaux autorisés

**9 150** places d'EHPAD

et **1 069** places en foyer d'hébergement/foyer de vie/foyer d'accueil médicalisé pour les personnes en situation de handicap

## CAP SUR...

### LE VILLAGE ALZHEIMER

Projet phare de la mandature, le village Alzheimer sera un lieu de vie plus adapté aux personnes souffrant de maladies neurodégénératives. Projet innovant et symbole d'une offre d'accompagnement plus adaptée à la diversité des publics, il verra le jour à l'horizon 2026 à Yffiniac. Ouvert sur la cité, ce « village » insistera sur la dimension domiciliaire, la place des bénévoles et des aidants, et un accompagnement médico-social renforcé.



### LA SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Face au besoin de simplification des démarches et d'accompagnement des personnes âgées, personnes en situation de handicap et de leurs aidants, 5 actions seront initiées en 2023-2024 : l'instauration d'un dossier unique d'admission en établissement dans le secteur du handicap, la mise en œuvre d'un service en ligne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la généralisation de l'outil FALC (facile à lire et à comprendre), la reconnaissance mutuelle des évaluations pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), et la simplification du paiement des hébergements temporaires pour les personnes âgées. Le Département a également dédié des moyens supplémentaires au sein des CLIC et des MDPH pour permettre un meilleur accompagnement et une réduction des délais de traitement des dossiers.

### L'ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE

L'inclusion des personnes âgées et en situation de handicap constitue un enjeu majeur pour l'épanouissement et le bien-être de chacune et chacun. Côté sport, le Département soutiendra les acteurs du sport handicap, enrichira le guide des associations proposant des sports adaptés, et poursuivra l'opération « Yes You Trail », qui permet aux personnes en situation de handicap en autonomie de marche de participer aux plus belles manifestations sportives des Côtes d'Armor. Côté culture, il mettra en œuvre des actions favorisant l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux archives départementales, soutiendra les actions en lien avec les pactes culturels, et mettra en œuvre une politique départementale d'accessibilité en faveur des publics éloignés du livre et de la lecture. Enfin, pour renforcer le lien entre les professionnels et les résidents bretonnants, une expérimentation de sensibilisation à la langue bretonne sera poursuivie dans plusieurs établissements d'hébergement pour personnes âgées. L'accès au sport et à la culture illustre la transversalité des thématiques du schéma des solidarités puisqu'il sera également renforcé dans les volets Enfance-Famille et Insertion.